



Maître d'ouvrage :
Préfecture du Pas-de-Calais

Vallée de la Canche
 Plan de Prévention des Risques d'Inondation



Attin, Aubin-Saint-Vaast, Beaumonié-Saint-Martin, Beaurainville, Beuvin, Brexent-Enocq, Brixieux, La Calotterie, Correns, Cucq, Étapes, Gury, Lespoy, La Madelaine-sous-Montreuil, Marientin, Marlesque-Ecquignicourt, Marles-sur-Canche, Montreuil, Neuville-sous-Montreuil, Boin-Plumion, Saint-Josse.

Plan N°3 ZONAGE REGLEMENTAIRE

maître d'oeuvre :

Echelle : 1/10000
 Mise à jour : Octobre 2003

Approuvé le 26/11/2003

Zonage Réglementaire

- Zone d'aléa fort, réservée au champ d'expansion de la crue.
- Zone rurale d'aléa faible à moyen, ou zone urbaine d'aléa fort.
- Zone moyennement exposée d'aléa faible à moyen.
- Zone faiblement exposée.

Côtes de référence : Crue centennale

